



56^e CONFÉRENCE PARLEMENTAIRE DU COMMONWEALTH

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	- Activité de la Section du Québec de l'Association parlementaire du Commonwealth (APC) - Nairobi (Kenya) - 10 au 19 septembre 2010
PARTICIPANTS	- M^{me} Fatima Houda-Pepin, première vice-présidente de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) et présidente déléguée de la Section du Québec de l'APC - M. Alexandre Cloutier, député de Lac-Saint-Jean et vice-président de la Section du Québec de l'APC - M^{me} Charlotte L'Écuyer, députée de Pontiac et représentante de l'ANQ à la région canadienne du réseau « Femmes parlementaires du Commonwealth » (FPC) - M. Richard Daignault, secrétaire administratif de la Section du Québec de l'APC.
CONTEXTE	- L'ANQ est l'une des quelque 170 sections membres de l'APC, réparties dans plus de 53 pays et regroupant près de 15 000 parlementaires. - Toutes les instances de l'APC se réunissent dans le cadre de la Conférence annuelle : le Comité exécutif, l'Assemblée générale, le réseau FPC et la Conférence des petits pays. À cette occasion, près de 800 parlementaires, greffiers, secrétaires et observateurs se rencontrent afin d'aborder les enjeux auxquels l'APC doit faire face pour l'année à venir. - Au nom de la région canadienne de l'APC, l'ANQ avait été l'hôte de la 50^e Conférence parlementaire du Commonwealth, en septembre 2004, de concert avec les sections fédérale et ontarienne. - L'ANQ a occupé, de 2006 à 2008, la présidence de la région canadienne du réseau FPC, et a assumé également, en 2007, la vice-présidence internationale du réseau FPC. À cet effet, la région canadienne de l'APC a adopté, en juillet 2009, à l'occasion de la réunion de son Conseil régional, une résolution appuyant la candidature de l'ANQ à la présidence du réseau international FPC en 2010. - L'APC a invité la délégation de l'ANQ à faire une présentation en plénière sur la question de l'immigration et de faire le point sur les plus récents développements au Québec en matière de lutte au réchauffement climatique.

THÈMES

- **Thème principal**
Parliament and Development in the 21st Century: This Far and Beyond
- **Thèmes d'ateliers**
 - A. *The Role of Parliament in Peace Building: The Case of Kenya in Addressing Post-Election Violence in 2008*
 - B. *The Role of Parliamentarians in Natural Disaster management*
 - C. *Energy and Environment: Achieving Sustainable Development*
 - D. *Parliament, Accountability and the Role of Internet Governance in Strengthening Oversight*
 - E. *The Role of Parliamentarians in Facilitating Grassroots Projects*
 - F. *The Role of Parliamentarians in the Protection of Migrant Workers*
 - G. *The Global Food and Water Crisis*
 - H. *How prepared in the Commonwealth for the Emerging New World Economic Order?*
- **Plénière finale**
Commonwealth Initiatives in Handling Migration Issues

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Promouvoir le leadership de la Section du Québec relativement aux orientations et aux dossiers stratégiques de l'APC, notamment en ce qui concerne les efforts de la région canadienne pour moderniser l'APC.
- Promouvoir la candidature de la Section du Québec à la présidence du réseau FPC.
- Présenter la perspective québécoise en matière d'immigration lors de la séance plénière finale de la Conférence.
- Faire connaître les plus récents développements au Québec en matière de lutte au réchauffement climatique.
- Permettre aux députés québécois de s'informer et de développer une expertise en matière de fonctionnement de l'institution parlementaire ainsi qu'en regard des thèmes à l'étude.
- Renforcer les réseaux de contacts de l'ANQ auprès des autres délégations rencontrées.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Au nom de la région canadienne, la chef de la délégation québécoise a participé à la rencontre du comité de travail de l'APC sur la gouvernance et y a présenté la perspective québécoise et canadienne sur cette question. Rappelons que, depuis juillet 2008, la présidente déléguée de la Section du Québec de l'APC fait partie du groupe de travail de la région canadienne de l'APC sur la gouvernance.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- Les membres de la délégation québécoise ont par ailleurs participé à la réunion des sections de la région canadienne de l'APC tenue dans le cadre de la Conférence. La chef de la délégation québécoise y a présenté un rapport sur les travaux du *Working Party* sur la gouvernance de l'APC, auquel elle a participé à titre de représentante de la région canadienne. La représentante de l'ANQ auprès du réseau FPC a fait le point sur l'élection à la présidence du réseau où elle s'est portée candidate.
- La séance de travail sur le changement climatique a été un des temps forts de la Conférence et la présentation de la chef de la délégation de l'ANQ sur *le leadership du Québec en matière de développement durable* a été très appréciée. Elle a également été invitée par le secrétaire général de l'APC à agir comme modérateur du panel sur les activités du Groupe de travail sur le changement climatique.
- Outre les travaux du réseau des FPC et des petites sections, les membres de la délégation québécoise ont participé aux travaux de l'Assemblée générale ainsi qu'aux travaux des divers ateliers.
- Notons que l'élection à la présidence des FPC a eu lieu au terme de deux jours de travaux. La députée québécoise et candidate de la région canadienne à l'élection à la présidence des FPC est arrivée deuxième.
- La présentation de la chef de la délégation québécoise en séance plénière finale sur la perspective québécoise en matière d'immigration a contribué de façon significative au rayonnement de l'ANQ et du Québec. La chef de la délégation québécoise a fait ressortir l'importance de l'immigration pour le Canada et le Québec. Elle a présenté le partage des pouvoirs qui prévaut en la matière et a fait ressortir le rôle prépondérant joué par le Québec dans ce domaine.
- Au cours de cette mission, les membres de la délégation ont été en mesure d'échanger avec des représentants des parlements de toutes les régions du Commonwealth et de discuter avec eux des principaux enjeux auxquels ils font face, que ce soit en matière d'énergie et d'environnement, de sécurité nationale ou de changement climatique.

COÛT

- Per diem et autres frais	12 862,93 \$
- Transport	16 698,62 \$
Total	29 561,55 \$